

Nantes, le 26 octobre 2018

Transports - TER

Réouverture de la ligne ferroviaire Cholet-Les Herbiers : réaction de Roch Brancour aux déclarations d'Aymeric Merlaud, conseiller régional du groupe Rassemblement national

Monsieur Merlaud a récemment indiqué dans la presse que la réouverture de la ligne Cholet-Les Herbiers, afin d'y faire circuler des TER, était une urgence qui n'impliquait pas d'opération foncière de grande envergure.

Pourtant, la réouverture de cette ligne ne repose pas uniquement sur la rénovation d'un tronçon de deux kilomètres.

Il s'agit probablement d'un chantier beaucoup plus complexe et coûteux qui nécessite de reprendre intégralement la voie et sans doute également la plateforme, de consolider des ouvrages d'art et de mettre en œuvre des signalisations adaptées.

Par ailleurs, cette réouverture appartient pour l'essentiel au Conseil départemental de la Vendée qui est propriétaire des emprises.

Aujourd'hui, la priorité de la Région en termes d'investissements ferroviaires va à **la régénération et la sauvegarde des lignes du réseau régional existant** : la ligne Nantes-Bordeaux, la ligne Châteaubriant-Rennes, la ligne Caen-Alençon-Le Mans-Tours, ou encore les travaux de rénovation essentiels de la ligne Clisson-Cholet financés majoritairement par la Région à hauteur de 33 M€.

Dans le contexte budgétaire actuel et compte-tenu de ces opérations majeures que nous devons réaliser, notre responsabilité est de maintenir et de rénover nos lignes existantes. C'est un combat de tous les jours !

Pour autant, nous sommes attentifs aux arguments des acteurs du territoire qui demandent la réouverture de cette ligne.

L'étude mobilité que nous menons actuellement sur chaque bassin de mobilité de la région, nous permettra, d'ici la fin de l'année prochaine, de définir le potentiel et les orientations futures pour chacune de nos lignes. Nous avons dit à tous les acteurs concernés qu'ils avaient toute légitimité à s'impliquer dans cette étude et dans les travaux qui en découleront.

Loin des promesses intenable, nous agissons avec responsabilité et nous assumons nos priorités pour préparer l'avenir, améliorer le quotidien des Ligériens et développer notre territoire.

Roch Brancour

Vice-président du Conseil régional en charge des Transports

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97